



Liste des substances de base autorisées en Belgique



Substances de base autorisées	Autorisation en AB	Usages	Acte d'autorisation
Bicarbonate de soude (hydrogénocarbonate de sodium)		Contre les maladies fongiques de fruitiers (aussi maladies de stockage), légumes, aromates, plantes ornementales (aussi contre les lichens et mousses), vigne	lien
Bière		Contre les limaces sur toutes cultures	lien
Charbon argileux		Contre l'esca de la vigne	lien
Chlorhydrate de chitosane		En traitement de semences (céréales, pommes de terre, betterave sucrière) contre les champignons pathogènes et bactéries Effet éliciteur contre champignons pathogènes et bactéries de toutes cultures	lien
Eau oxygénée (Peroxyde d'hydrogène)		Pour la désinfection de certaines semences et d'outils	lien
Ecorce de saule (<i>Salix spp.</i>)		Contre certaines maladies fongiques du pommier, pêcher et de la vigne	lien
Extrait de bulbe d' <i>Allium cepa</i>		Contre certaines maladies fongiques en pommes de terre, tomates et concombres	lien
Fructose		Effet éliciteur contre le carpocapse du pommier	lien

Huile d'oignon		Répulsif contre la mouche de la carotte de certains légumes	lien
Huile de tournesol		Contre l'oïdium de la tomate	lien
Hydroxyde de calcium		Contre le chancre des arbres fruitiers	lien
Lactosérum		Contre l'oïdium du concombre et de la courgette	lien
Lait de vache		Contre l'oïdium de la vigne, des cucurbitacées, des plantes ornementales annuelles, du soja Désinfection des outils en agriculture	lien
Lécithines		Contre certaines maladies fongiques de fruitiers, légumes, vigne, plantes ornementales et pommes de terre	lien
Ortie (<i>Urtica spp.</i>)		Contre certains acariens/insectes/champignons foliaires/pourritures/maladies de conservation de fruitiers, vigne, légumes, arbres et arbustes d'ornement, rosiers, pommes de terre, colza	lien
Phosphate diammonique		Pour attirer certaines mouches d'arbres fruitiers	lien
Poudre de graines de moutarde		Pour le traitement des semences de céréales contre la carie	lien
Prêle des champs (<i>Equisetum arvense</i>)		Contre certaines maladies fongiques en pommier, pêcher, légumes, plantes ornementales, pommes de terre, petits fruits et vigne	lien
Saccharose		Effet éliciteur contre le carpocapse du pommier et contre la pyrale du maïs doux	lien
Sel de mer (chlorure de sodium)		Contre certaines maladies fongiques, ravageurs de la vigne, et contre les champignons parasites des champignons de Paris	lien
Talc (E553B)		Contre les acariens/insectes/champignons foliaires et moisissures d'arbres fruitiers et vigne	lien
Vinaigre		Désinfection des semences de céréales, légumes, fruits, arbres et arbustes d'ornement, aromates Désinfection d'outils en arbres et arbustes d'ornement Désherbant en aromates et certaines espèces ornementales (<i>pas en bio</i>)	lien



Substance autorisée selon les prescriptions de la réglementation en production biologique

Attention ! Cette liste est susceptible d'être modifiée au cours du temps. Pour vous tenir informés des changements d'autorisations (retraits, nouveaux produits...), veuillez consulter fréquemment le site Phytoweb à l'adresse : <https://fytoweb.be/fr>